

Bienvenue aux Jardiniers de l'Eure

Face aux « difficultés qui affectent gravement le fonctionnement de l'association des Jardiniers de France », Gérard Bruneau, correspondant départemental, membre du conseil d'administration national, dénonce « avec force et persévérance cette situation. Je crois avoir beaucoup travaillé pour sauver l'association nationale, notamment en souhaitant qu'elle se transforme en fédération. Mais je me rends à l'évidence, aucun membre du CA n'en veut vraiment, contrairement à ce que certains font semblant de dire ». Gérard Bruneau estime que « tout est fait sournoisement pour qu'elle ne survive pas : promesses fumeuses souvent répétées mais jamais honorées, dysfonctionnements incessants et toujours plus graves. Nous voulons poursuivre notre mission dans un cadre transparent et honnête. »

Transparence...

Ne voyant aucune amélioration se dessiner, des courriers exposant la situation ont été adressés aux adhérents et sympathisants du département. Les 60 réponses reçues vont dans le



Les membres du conseil d'administration de l'association des Jardiniers de l'Eure.

« même sens, un encouragement fort à créer une association locale, un soutien total ». Sans plus attendre, Gérard Bruneau a provoqué « une assemblée générale constitutive » dimanche 5 mars à la mairie du Plessis-Hébert, dans le but de donner naissance à une structure autonome. La réunion a réussi à mobiliser une cinquantaine de futurs membres. Le plus difficile a été de trouver un nom qui puisse fédérer, plaire au plus

grand nombre. « Fallait-il, dans l'appellation, garder les mots de Jardiniers de France pour bien marquer les origines et

bénéficier du renom encore existant, ou simplement faire table rase du passé, partir sur du neuf ? »

■ BREUILPONT

Rassemblements et rallyes



... et indépendance

Finalement, la majorité a décidé de tourner la page en choisissant Association des Jardiniers de l'Eure (AJE). Les statuts ayant été adoptés, le procès-verbal de l'AG constitutive est en cours de rédaction.

Dans un avenir proche, les membres du conseil d'administration de l'AJE se réuniront pour procéder à l'élection des membres du bureau et commencer « à travailler à la rédaction du futur règlement intérieur. Pour Gérard Bruneau et ses amis, le 5 mars restera un tournant important dans l'histoire locale des Jardiniers de France », le jour de la création d'une association indépendante.

■ Infos 02 32 34 93 73 ou gerard.bruneau0839@orange.fr